

FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR LE DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ SANTÉ AU TRAVAIL

Durée
8 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : S2113
Formateurs : Formateurs de l'IFSB avec la participation de spécialistes en la matière
Effectif max : 12 participants
Quand : Suivant planning et sur demande
Rythme : journée
Langue : FR;DE;LU
Tarif : 280,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ
Délégué de la sécurité et santé des entreprises

OBJECTIF
Identifier les risques présents dans l'entreprise et rédiger un rapport de visite.

CONTENU DE LA FORMATION
- Introduction à la sécurité
- Légisaltion
- Notions de dangers, de risques et de mesures de prévention
- Elaboration d'une check-list de contrôle
- Elaboration d'un rapport de visite
- Exercices pratiques
- Mise en situation réelle avec une visite d'un site

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION
Être délégué à la sécurité et santé au travail

PÉDAGOGIE
La pédagogie s'articule entre une alternance de théorie et de pratique.

VALIDATION DE LA FORMATION
La participation à la formation sera confirmée par un certificat de participation.